

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN
HEBDOMADAIRE.

L'Assemblée Législative

Bureau de l'Éditeur :
Club Jacques-Cartier, Chambre 17,
45 rue St-Vincent, Mont.-éal.

SAINT-JEROME, SAMEDI 10 MARS 1906.

Bureau de l'Imprimerie :
208-224 rue Labelle,
St-Jérôme.

Le rêve des radicaux

L'Avenir du Nord avait demandé de montrer le danger de l'ingérence de la politique dans l'instruction et de quelle manière il pouvait se manifester. Nous avons répondu : " Notre confrère fait le naïf. Car, il sait bien qu'aujourd'hui même, le gouvernement essaie de mettre, et met de la politique dans l'instruction publique ; etc. Et nous avons cité des faits. Nous avons voulu établir que si même avec notre système actuel, le gouvernement trouve moyen de faire pénétrer la politique sur le terrain de l'instruction, l'abus serait cent fois plus grand, plus regrettable et plus dangereux quand nous aurions un ministère de l'Instruction publique.

Notre confrère, dans l'intérêt de sa cause, fait semblant de ne pas nous comprendre et tire des conclusions tout à fait fausses. Avec un ministère de l'instruction publique, l'existence du Conseil cesserait. Le ministre organiserait son département. Il aurait son personnel, ses employés. Il serait le roi et maître, dictant ses ordres, préparant les mesures. A lui aussi le patronage de la distribution de l'argent ; le droit, le contrôle de l'organisation de l'école, au point de vue pédagogique, c'est-à-dire la charge de préparer le programme, de faire le choix des livres.

L'Etat deviendrait donc maître de l'enfant, seul maître de l'école. La mise en force de ce système serait le triomphe du mauvais libéralisme français, de ce libéralisme que M. Laurier n'a pas osé vanter même à Toronto ; le triomphe de ceux qui ne veulent pas d'enseignement religieux à l'école ; le triomphe des ennemis du clergé, de ceux qui veulent déchristianiser l'école pour mieux préparer l'enfant à l'impunité, pour préparer la génération nouvelle à faire un peuple décidé à détruire un jour les Eglises, les institutions religieuses et à mettre à leur place des prétendues beautés de notre siècle ; des images indécentes, des nudités ; le triomphe enfin de Combes au Canada. Le danger serait plus grand dans l'avenir que de nos jours. Aujourd'hui, le ministre, craignant l'opinion publique, serait prudent, modéré. Mais, l'avenir ! Mais, quand on aura préparé petit à petit cette opinion publique !

Notre confrère peut-il faire un rapproche sérieux au Conseil de l'Instruction ?

Notre système actuel ne rend-il pas justice à l'Eglise et à l'Etat ? Tous deux sont représentés dans le Conseil. L'Etat nomme lui-même ses représentants. Il ne peut donc y avoir de monopole, comme l'on en rencontre dans un ministère. Le Conseil, composé des évêques et de laïques éminents, nous sert de garanties contre les abus des politiciens et des révolutionnaires.

Qui nous dit, par exemple, que sous un ministère de l'Instruction, on n'emploierait pas à d'autres fins, l'argent destiné à l'école, à l'enseignement, comme on a fait au ministère de la colonisation ?

Actuellement, les règlements effectués par le gouvernement au sujet, par exemple, de la confection du programme d'étude ou de l'organisation scolaire ne deviennent en force que lorsqu'ils sont approuvés par le Conseil de l'Instruction publique.

Nous croyons sincèrement que notre confrère commet une grave erreur et contribue à nous préparer un désastre national. Nous ne sommes ni bigots, ni castors. Libéral-conservateur, dans le vrai sens, nous voulons le progrès dans l'ordre.

Enfance et patriotisme

La Patrie veut que la St-Jean-Baptiste soit célébrée dans toutes les écoles canadiennes-françaises. Elle va jusqu'à poser la question suivante : " Pourquoi, par exemple, n'y aurait-il point dans chaque maison d'enseignement, dans chaque école élémentaire une société St-Jean-Baptiste. " La société de St-Jean-Baptiste à l'école, accompagnée de la société de tempérance, serait l'une des meilleures créations qu'il soit possible d'imaginer, " ajoute-elle.

Nous ne croyons pas le projet praticable. Il est nécessaire que la Saint-Jean-Baptiste soit célébrée dans toutes nos paroisses, et qu'elle soit aussi la fête des enfants. L'un des rédacteurs de la Patrie, il y a deux ans, a publié un article qui a eu du retentissement, au sujet de la St-Jean-Baptiste à la campagne.

Comment, disait-il, arriver à fêter chaque année la St-Jean-Baptiste dans toutes les paroisses canadiennes ? En

faisant le 24 juin, au village, sur une magnifique estrade, la distribution des prix aux enfants d'écoles de toute la paroisse. Une fort jolie fête de ce genre peut s'organiser facilement. L'expérience faite, dans de nombreuses paroisses, a montré que ce projet est très facile à réaliser.

Nous reviendrons sur ce sujet. Qu'il nous suffise d'exprimer aujourd'hui notre regret de voir que l'on n'adopte pas comme pratique générale le moyen le plus facile, le moins onéreux et le plus profitable de célébrer convenablement notre fête nationale. Pourquoi toutes ces propositions ? Pourquoi toujours compliquer ?

Qu'est-ce que M. Jean Prévost ?

Le Soleil, toujours ineffable, a publié, la semaine dernière, pour la vingtième fois depuis un mois, le portrait de M. Jean Prévost, avec un rapport orolatique d'un banquet à New-York. Au bas du portrait de M. Prévost, à la place du bas de vignette, le Soleil donne la définition suivante : " C'est le produit d'un croisement entre la vache de buffle et le bœuf sauvage. " Comment ! notre député ! notre ministre est le produit d'un pareil croisement ! Nous n'en pouvions croire nos yeux, et après avoir bien examiné l'article du Soleil et sa mise en page, nous avons pu voir que le produit fameux est le catalo qu'a mangé M. Prévost.

Tant mieux, seigneur ! Le Soleil nous apprend d'abord que M. Prévost a été l'hôte du Canadian Camp à New-York ; qu'à ce club on mange des mets extraordinaires : du rhinocéros, des souris du pôle Nord, etc. M. Prévost, lui, a mangé du catalo, " produit d'un croisement entre la vache de buffle et le bœuf sauvage. "

Oui, oui, M. Prévost a mangé de ça ! Allez dire maintenant que M. Prévost n'est pas un grand homme ! M. Prévost avait déjà mangé de la ouanachiche ! S'il continue à manger comme ça, il va devenir un phénomène. S'il avait, avec du catalo, mangé du rhinocéros, de la souris du pôle Nord, que serait-il donc arrivé ! Quel croisement ! Quel croisement ! Et quel produit !

Ah ! oui, le Soleil est bien toujours ineffable !

La politique conservatrice

L'hon. M. Turgeon, proposant la troisième lecture de son projet de loi qui rappelle la clause de la loi des terres obligeant l'enregistrement des transports de lots sous peine de nullité, dit que cette loi a été un embarras.

M. Tellier croit que le ministre devrait ajouter, en justice pour les conservateurs, que cette disposition de la loi a été insérée dans le statut malgré l'opposition d'alors, ce qui devrait démontrer au gouvernement que tout ce qui vient des conservateurs n'est pas mauvais. Le député de Joliette ajoute qu'en 1904, les conservateurs ont également demandé la création de réserves forestières que l'on a refusée dans le temps. Aujourd'hui, l'on admet que les conservateurs avaient raison.

L'hon. M. Turgeon admet que M. Tellier a raison. Il ajoute que dans ces réserves avant longtemps, il ne sera probablement pas permis de couper le bois de moins de 14 pouces de diamètre à la souche.

La politique conservatrice est donc encore la meilleure à suivre. Nos adversaires sont obligés de l'adopter pour la bonne administration du pays et de notre province. Le peuple finira bien par s'apercevoir où sont encore ses meilleurs amis.

M. Laurier à Toronto

Le premier ministre du Canada a fait à Toronto l'affirmation suivante :

" Le parti libéral date du jour où les amis de Robert Baldwin et de Lafontaine se réunirent à Kingston en 1841. Ce sont eux, Lafontaine et Baldwin, qui, les premiers, réunirent les éléments dont est composé notre parti, les libéraux de langue anglaise et les libéraux de langue française. Ils ont vite disparu tous deux, blessés au cœur par les dards empoisonnés, décochés par leurs ennemis, mais leur œuvre vit toujours. "

Nous ne comprenons pas comment M. Laurier puisse parler ainsi, sans aussi déclarer qu'il renne le passé du parti libéral, sans vouloir dénoncer Papineau, Brown, McKeuzie, Dorion et tous ceux qui de nos jours se proclament de leur école, — et l'on sait qu'il n'y a pas rien que M. God. Langlois. A part M. Ernest Lapointe, de Kamon-

raska, pas un libéral n'a osé réprouver ces hommes qui fondèrent le parti libéral d'aujourd'hui.

Lafontaine fut, lui, dénoncé par les ancêtres politiques, par les chefs de M. Laurier et par leurs organes, par les journaux dont M. Laurier fut lui-même l'un des collaborateurs.

Le 5 décembre 1852, le *Pays*, organe libéral-démocrate, disait : " M. Lafontaine et Baldwin, les deux hommes les plus retrogrades du gouvernement, sont tous deux retournés dans la vie privée. Nous croyons que M. Lafontaine s'est retiré de la vie publique simplement parce qu'il avait abandonné tout espoir de continuer son système d'oppression sur les droits du peuple, d'empiétement sur les privilèges de la chambre et de l'accroissement des prérogatives de la Couronne. Le *Journal de Québec* a pris ses idées conservatrices à l'école de Baldwin et de Lafontaine."

Voilà ce que disait le principal organe rouge dans le temps.

L'Avenir, disait le 5 octobre 1850 : " Du jour où Lafontaine et Baldwin tomberont emportés par les flots de lumière de l'opinion publique répandus sur leurs actes, ou pour une de ces occurrences en apparence accidentelles et que personne ne peut prévoir, de ce jour notre programme sera celui de la masse."

Les hommes de l'*Avenir* et du *Pays*, Papineau, Dorion, Papin, Laflamme, Daoust, Blanchet, furent les chefs et les amis de M. Laurier. Où est-il le vrai libéral qui a dénoncé ces hommes ? Qu'on donne son nom. Au contraire, nous avons sous les yeux des documents qui nous prouvent que M. Laurier et ses adeptes ont chanté les louanges de ces chefs du parti libéral et se sont hautement proclamés fiers, glorieux d'appartenir à leur école.

Les canadiens-français que l'on appelle généralement conservateurs sont les vrais libéraux de l'école de Lafontaine. En 1854, nos chefs consentirent à une alliance avec le parti conservateur du Haut-Canada. C'est pourquoi nous nous appelons libéraux-conservateurs.

Morin fut l'héritier politique de Lafontaine, et Hincks l'héritier de Baldwin. Le ministère Hincks-Morin continua donc l'œuvre de Lafontaine et de Baldwin. Baldwin se dégoûta de la politique, en voyant un grand nombre de ses partisans l'abandonner pour s'allier aux libéraux démocrates du Bas-Canada. Hincks ne put non plus retenir ces réformistes qui acceptèrent Brown, MacKenzie, Hartman, comme leurs chefs.

Les conservateurs du Haut-Canada, proposèrent aux partisans de Lafontaine, l'alliance qui a fait le parti libéral-conservateur. Nous n'avons cédé aucun de nos droits, aucun principe que Lafontaine avait prônés.

Cartier a été le continuateur de l'œuvre de Lafontaine et de Morin ? Peut-on le nier ?

M. Laurier a-t-il honte de son passé ? Va-t-il donc renoncer à Papineau, à Dorion, aux principes qu'il a prêchés au peuple, au libre-échange, au tarif du revenu, à la reciprocité, à l'annexion ?

Si M. Laurier appartient à la grande école de Lafontaine, de Morin, de Cartier, de MacDonald ; s'il n'a plus confiance au libre-échange, à la reciprocité, à l'annexion et s'il croit que la seule politique applicable au pays est celle que Sir John MacDonald inaugura en 1878, pourquoi ne le dit-il pas franchement et ne rend-il pas hommage au parti libéral-conservateur qui a fait du Canada, un jeune pays marchant dans la voie du progrès et confiant dans l'avenir. Veut-il renier Mercier ? Plus un souvenir pour ces hommes !

La semaine prochaine, nous verrons, à la lumière de l'histoire de Turcotte, comment et pourquoi le parti libéral-conservateur a été fondé.

PETITES NOTES

L'hon. M. Tarte a trouvé moyen, dernièrement, de publier un petit article en faveur du gouvernement, au sujet de l'élection de Maisonneuve. M. Louis-Joseph devait être absent ce jour là

Pendant l'élection, un des chefs libéraux assurait que la *Patrie* devait publier un " bon article " en faveur de M. Grothé. On dit que l'hon. M. Tarte a rédigé l'article, mais que M. Louis-Joseph a dit : " Ça ne passera pas. "

M. Jean Prévost dépend-il des croisés ? Est-ce que le *Soleil*, dit l'*Evénement*, a la prétention de jeter un rayon de lumière sur les origines du ministre de la Colonisation, quand il publie le portrait de l'hon. Prévost enfoui dans un capot de fourrures, avec la légende qui semble vouloir expliquer la vignette ?

Le *Canada* du 19 février :

" Mre Despocas parle ensuite et apporte de bonnes nouvelles de Duvernay où M. Grothé obtiendra une énorme majorité, car le peuple de ce quartier clame qu'il veut rester fidèle à Sir Wilfrid Laurier."

Résultat de la lutte dans Duvernay : 35 de majorité en faveur de M. Verville. Sir Wilfrid ! Sir Wilfrid !!!

—Voulez-vous des impressions bien faites, et à très bas prix, adressez vous à J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme, P. Q.

UN NÉGLIGENT

Celui qui toussé est un négligent s'il ne fait pas usage du BAUME RHUMAL qui le guérira en quelques jours.

J. L. St-Jacques, L. L. L.

AVOCAT

LACHUTE, P. Q.

Bureau à Ste-Scholastique le samedi.

NANTEL & ROCHON

AVOCATS

ST-JEROME. CO. TERREBONNE

G. A. Fauteux Frs. Fauteux

Fauteux & Fauteux

AVOCATS

97 rue St-Jacques,

G. A. Fauteux à St-Eustache MONTREAL. le samedi.

Téléphone Main 4851.

Filion & Butler

AVOCATS

4 CÔTE ST-LAMBERT,

MONTREAL.

M. Z. Filion suit les cours du district de Terrebonne.

Edifice "Banque du Peuple" Tél. Bell Chambre 71. Bureau : Main 4365. Résidence : Est 535.

Joseph Drouin, B.C.L.

AVOCAT

97 rue St-Jacques,

MONTREAL.

J. G. H. Bergeron, B. C. L., F. de S. A. Bastien, C. R. P. Cousineau, L. L. D.

Bastien, Bergeron & Cousineau

AVOCATS

Bureau : 76 RUE ST-JACQUES,

Téléphone Main 2283. MONTREAL.

Téléphone Bell Main 683.

J. Adélaré Ouimet,

AVOCAT

15 COTE ST-LAMBERT,

MONTREAL.

Bureau du Soir : COIN PARC LAFONTAINE ET RACHEL. Tél. Bell Est 2575.

Jos. B. Bérard

AVOCAT

80 RUE ST-GABRIEL,

Chambre No. 7.

Tél. Bell Main 1650. MONTREAL.

C. P. BEAUBIEN, L. L. L. J. A. LAMARCHE, L. L. L. Tél. Main 2226 Tél. Main 1952

Beaubien & Lamarche

AVOCATS

Edifice Liverpool, London & Globe,

112, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Phone Bell Main 1409

H. Gohier

Notaire

Bureau : BATISSE L. L. & GLOBE,

112 ST-JACQUES, Ch. 78.

Résidence : Ville St-Laurent. MONTREAL.

P. E. Leblanc, C. R. M. P. P. Ed. Brossard, L. L. M.

Leblanc & Brossard

AVOCATS

66 rue St-Jacques,

Phone Bell Main 315. MONTREAL.

L. T. Marechal, C. R.

AVOCAT

Bâtisse New York Life,

Phone Bell Main 1818. MONTREAL.

R. D. McGibbon, C. R. Edouard Surveyer. Hon. T. C. Casgrain, C. R. A. C. Casgrain, Jr. Victor E. Mitchell. Chas. M. Cotton.

McGibbon, Casgrain, Mitchell & Surveyer

AVOCATS

Bâtisse Canada Life,

MONTREAL.

TÉL. : MAIN 5493.

J. A. Beaulieu

AVOCAT

Bureau Edifice LA PRESSE,

Rue St-Jacques, Montréal

Suit toutes les cours du district de Terrebonne.

Geo. N. Fauteux

Notaire

ST-EUSTACHE.

Argent à prêter et très bons placements sont constamment offerts.

Tél. Bell Main 1155.

J. P. Trépanier, L.L.B.

Notaire

17 Côte de la Place d'Armes,

Bureau du soir : MONTREAL. 87 ave Metcalfe, St-Henri.

C. A. Harwood, B.C.L.

AVOCAT

180 St-Jacques,

Phone Main 2382. MONTREAL.

BELL MAIN 1794

Bernard Gaudet

AVOCAT

BUREAU A MONTREAL, 75A St-Jacques. BUREAU DU SOIR ET RESIDENCE, STE-THERESE DE BLAINVILLE.

MENDOZA LANGLOIS

Courtier en Immeubles

Se charge de Prêts d'Argent en première hypothèque sur immeubles, aussi offre en vente des propriétés de choix rapportant 10 %

62 RUE ST-JACQUES,

Téléphone Bell Main 2828. MONTREAL.

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Ingénieur Consultant, Construction en Fer, Ponts, Bâtisses, Usines, &c.

Bureau : 823 RUE ST-HUBERT,

MONTREAL.

Téléphone Main 4138. Résidence :

VILLE SAINT-LAURENT.

Edouard Gohier & Cie

IMMEUBILISME

1^{re} CÔTE PLACE D'ARMES,

Spécialité : MONTREAL

LOTS VACANTS ET MAISONS

à vendre payables comme un loyer.

TÉL. BELL MAIN 464

ENTRÉE PRIVEE

Belle salle de Pool et de Billard ouverte toute la journée et de 11 hrs. a. m. à 12 hrs. p. m. le dimanche

1562 NOTRE-DAME

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

105 Est

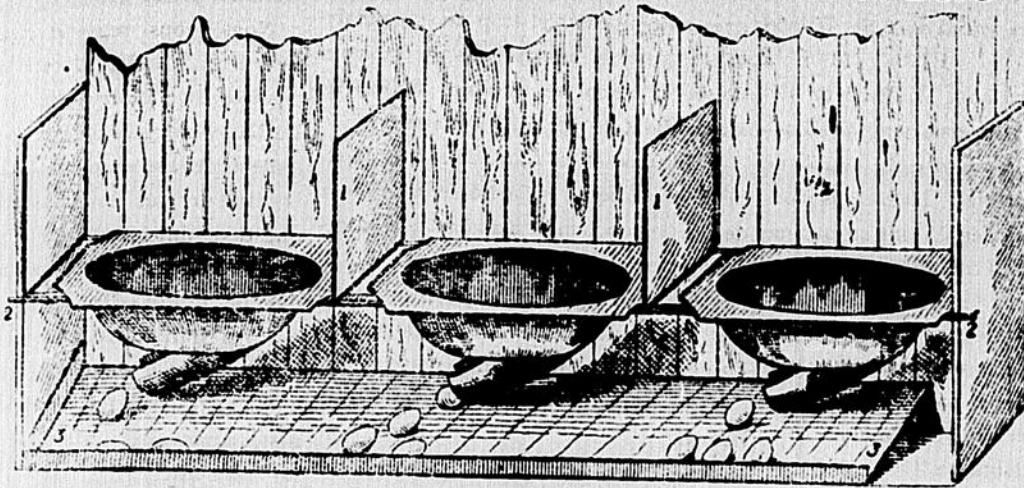
105 Est

105 Est

105 Est

NID METALLIQUE "MAGICIEN"

POUR EMPECHER LES POULES DE MANGER LEURS ŒUFS



SERIE DE TROIS NIDS

(1) Séparations. (2) Tringles. (3) Planches à pente douce pour recevoir les œufs. Une planche additionnelle peut s'ajouter pour fermer la façade de la série.

D'après l'expérience de beaucoup d'éleveurs de volailles il est avantageux de placer les nids dans l'endroit le plus obscur du poulailler.

Achetez donc le **NID METALLIQUE "MAGICIEN"** et soyez certain du succès.

— EN VENTE CHEZ —

LETOURNEUX, FILS & CIE, 1645 rue Notre-Dame, MONTREAL.

TELEPHONE, BEL. MAIN 238 : MARCHANDS 326-330

PACIFIQUE CANADIEN

VOYAGE AU NORD-OUEST

Trains spéciaux pour les colons

Quitteront la jonction de

CARLETON

à 9 p. m., le **MARDI** pendant les mois de Mars et Avril.

Un char dortoir sera attaché à chaque train.

Pour renseignements, s'adresser aux agents du C. P. R.

BUANDERIE SAINT-JEROME

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité. **PRIX MODÉRÉS**

Geo. Lepage

En face du marché, **ST-JEROME.**

Meunier & Rolland

.. MANUFACTURIERS ..

PORTES ET CHASSIS,

JALOUSIES, MOULURES

Bois de Charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, Etc.

Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.

MEUNIER & ROLLAND

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maille, **SAINT-JEROME.**

BUREAU : 110 St-Georges, ENTREPOT : 112 St-Georges

C. A. Lorrain

Seul représentant des célèbres Machines à coudre

NEW-WILLIAMS

Pour les comtés de

TERRIBONNE et LABELLE

ON DEMANDE DES AGENTS

AGENT-GÉNÉRAL,

The Matthew Moody & Sons Co. Ltd.

SAINT-JEROME, P. Q.

Accessoires et Aiguilles de tous genres, Machines à coudre, Réparages, etc.

AVIS

Ne cherchez pas ailleurs ce que vous ne pouvez trouver qu'au magasin de J. D. Fournelle, No. 121-123-125 rue Labelle, Saint-Jérôme, la

Chaussure Frank W. Slater

The Strider, perfectionnée et vendue garantie

La CAISSE d'ECONOMIE

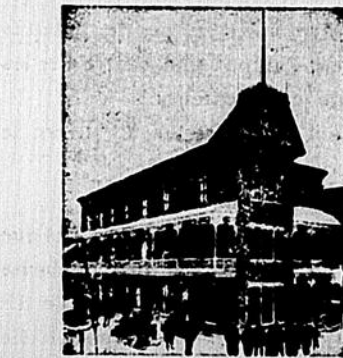
des CANTONS DU NORD

St-Jérôme, P. Q.

R. DESCHAMBAULT,
GÉRANT

—Livres, factums, pamphlets, circulaires, faits avec goût et promptitude chez J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme, P. Q.

LA NATION est publiée par La Cie. d'Imprimerie de Saint-Jérôme, qui en est propriétaire, et est imprimée par J.-H.-A. Labelle, imprimeur, à Saint-Jérôme P. Q.



HOTEL VICTORIA

ED. LANOIS, Prop.

ST-JEROME, P. Q.

TÉLÉPHONE BELL No. 6

Hotel Belmont

PIERRE MARINIER, Prop.

STE-AGATHE-DES-MONTS, P. Q.

Aménagement moderne. Table et Chambres de première classe. Attention spéciale aux voyageurs.

Voiture à tous les trains.

KING PAPER BOX

MANUFACTURE DE BOITES DE CARTON DE TOUS GENRES

No 1415 ONTARIO, Montréal

UNION ASSURANCE SOCIETY

ETABLIE EN 1710

L'ACTIF DEPASSE \$24,000,000

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Dépôt au gouvernement de \$450,000. Pour informations, s'adresser à

T. S. HERRINCKY, Gérant, Montréal.

JOS. BERNETTE, St-Jérôme.

J. M. DORION, Agent General,

1-9-05 M. Dorion sera à St-Jérôme une fois par semaine.

Laclute, P. Q.

CHAPEAUX ET FOURRURES

Armand Doin

(42 années d'expérience)

∞∞

Grand Assortiment de Chapeaux en Tweed et Casques d'Automne

∞∞

76 Est NOTRE-DAME,

En face du Palais de Justice,

MONTREAL.

VENEZ VOIR! VENEZ VOIR!

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET D'ÉPICERIES DE CHOIX

Brandy! Gin! Scotch! Vin! Rye! Etc.

Les meilleures marques.—A des prix réduits.

COMMANDES PAR LA MALLE OU LE TÉLÉPHONE PROMPTEMENT EXÉCUTÉES CHEZ

OLIVIER GRATTON

2094 rue Ste-Catherine,

Coin Beury.

MONTREAL.

SIMEON MONETTE

Industriel et Entrepreneur-Constructeur d'Eglises et autres Batisses

ST-JEROME, P. Q.

OSOS DE BOIS GENERAL

Bardoux, Lattes, Pia, Fruite, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois & charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Mosaïques, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

Toutes commandes envoyées à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas. Toutes espèces de bois seront achetées par M. S. Monette. Demandez mes prix avant d'aller ailleurs.

Téléphone No. 7

Bas de la ville,

TÉL. RÉSIDENCE No. 92.

Un Peu de Tout

Congrès du tabac

Le congrès de l'Association des planteurs de tabac du comté des Deux-Montagnes, aura lieu les 15 et 16 du courant, à Ste-Scholastique.

M. le notaire Forest, le secrétaire de l'Association, déploie beaucoup d'activité pour assurer le succès de ce congrès.

Nous recevons une lettre d'un citoyen éminent du comté, disant que ce congrès est une machine politique. Nous croyons notre ami injuste pour le notaire Forest. Cependant, le jour où nous verrons que ce congrès est la chose d'exploiteurs politiques et d'exploiteurs de cultivateurs, ce jour-là nous parlerons hautement.

En attendant, encourageons tout mouvement qui tend à améliorer le sort des cultivateurs et à développer l'industrie canadienne.

Maisonneuve.

Notre confrère de l'*Avenir du Nord* dit que le gouvernement a commis une erreur profonde en croyant M. Grothé populaire chez les ouvriers. MM. Brodeur et Lemieux croyaient M. Grothé populaire, mais, l'*Avenir* avoue que "les ouvriers ne peuvent pas le souffrir."

MM. Brodeur et Lemieux ont donc manqué de flair ? L'*Avenir* avoue qu'ils "ont fait un pas de clerc." Dans un autre article, l'*Avenir* dit : "Il n'en est pas moins reconnu que M. Verville a toujours été un libéral. Les conservateurs ont donc doublement tort de chanter victoire à l'occasion de la défaite de M. Grothé. Ce sont deux hommes, qui se sont mesurés dans Maisonneuve, et non deux partis. Ce sont deux libéraux qui se sont fait la lutte, et le libéral qui s'était affublé du titre de candidat ouvrier l'a emporté sur l'autre déjà très impopulaire dans le monde des travailleurs."

Notre confrère a autant d'audace que le *Canada*. Tous deux, il est vrai, appartiennent à la même famille. Ils vont à la même école. L'*Avenir* admet donc que MM. Brodeur, Lemieux, le *Canada* etc., ont menti au peuple, quand ils ont dit et redit, affirmé et re-affirmé en substance, ce qui suit : "Verville est un bleu déguisé ; Verville est le candidat de Monk ; Verville est le candidat de Borden ; en votant pour Verville, les ouvriers voteraient pour approuver la politique conservatrice et condamneraient la politique de Laurier ?" Ont-ils menti au peuple, ce gens là ? L'*Avenir* peut-il répondre ? Nous l'en défions. Relisons ensemble, confrère, les magnifiques comptes rendus du *Canada* :

L'hon. M. Brodeur disait le 16 février : "En refusant d'adopter et de soutenir le candidat du parti libéral, le candidat de Sir Wilfrid Laurier, vous demanderez au gouvernement d'abandonner la ligne de conduite qu'il a jusqu'ici suivie. Je suis persuadé que, le 23 de ce mois, vous donnerez une majorité écrasante au

candidat de notre grand chef, Sir Wilfrid Laurier."

Le même jour l'hon. M. Brodeur s'écriait : "Le gouvernement de Laurier mérite-il la confiance du peuple de Maisonneuve, ou bien devez-vous contribuer à sa défaite en élisant un homme qui ne paraît lui être guère sympathique ?

"Voyons, MM. si vous retirez votre confiance au gouvernement, aurais-je beaucoup de force pour demander son appui afin de parachever l'œuvre commencée par Préfontaine."

M. Brodeur n'aura donc plus de force ! Le *Canada* nous rapporte la phrase suivante du député Jerry Décary, qui "déclare être venu de Québec dans le seul but d'aider à l'élection de M. L. O. Grothé. Il condamne de toutes ses forces la conduite des conservateurs qui, n'osant se montrer sous leurs véritables couleurs, dénués qu'ils sont de tout programme, s'abritent sous une soi-disant candidature ouvrière qui n'est au fond qu'une candidature conservatrice. En chambre, des candidats comme M. Verville n'auront à servir que les intérêts de ceux qui l'auront élu, c'est-à-dire les intérêts des conservateurs."

Comme il eut dû rester à Québec le pauvre homme !

M. Ecrément s'écrie :

"Non, messieurs, je ne crois pas que la masse des ouvriers soit aussi oublieuse de ce qu'elle doit au grand parti de Sir Wilfrid Laurier, je ne crois pas qu'elle puisse et oublier ce parti et renier son chef en combattant son candidat, M. L. O. Grothé."

"Je ne voudrais pas voir le drapeau libéral arraché des mains du candidat de Sir Wilfrid Laurier pour être remplacé par la bannière des internationaux socialistes."

L'hon. M. Lemieux :

"En refusant d'adopter et de soutenir le candidat du parti libéral, le candidat de Sir Wilfrid Laurier, vous demanderez au gouvernement d'abandonner la ligne de conduite qu'il a jusqu'ici suivie. Vous lui demanderez de laisser de côté les travaux du port, ses améliorations et le creusement du chenal. J'ai cependant trop confiance dans votre intelligence, dans votre bon sens, pour croire que cela pourrait être votre décision et je suis persuadé que, le 23 de ce mois, vous donnerez une majorité écrasante au candidat de notre grand chef, Sir Wilfrid Laurier."

"Pourquoi M. Verville ne s'est-il pas présenté comme candidat libéral, au lieu de s'abriter sous les couleurs de Bergeron, des Monk et des Maréchal."

"C'est pourquoi je vous demande de donner vos voix à celui qui a été choisi pour prendre la succession de Préfontaine et continuer son œuvre. Je vous le demande au nom du parti qui vous a fait prospérer, au nom de celui qui fut tou-

jours votre sincère et fidèle ami, au nom de notre grand chef, Sir Wilfrid Laurier !"

"Voyons, osez-vous, électeurs de Maisonneuve, dire que Laurier ne mérite plus votre confiance ? Non. Vous avez trop de cœur et trop de reconnaissance. Je suis assuré que le 23, vous donnerez l'énorme majorité habituelle au candidat de Sir Wilfrid Laurier."

"En 1900 et en 1901, vous avez donné de magnifiques majorités et vous savez de quelle touchante manière il a su reconnaître votre appui."

"C'est en son nom, si j'ose m'exprimer ainsi, que je viens vous demander l'aide nécessaire pour élire notre candidat, le candidat de tout Maisonneuve libéral."

Dites donc, confrère de l'*Avenir*, ces gens là sont-ils tous des liableurs, des flagorneurs, des menteurs, des trompeurs ? Répondez sensément et convenablement, s'il vous plaît.

Pendant de l'élection de Maisonneuve, le *Canada* disait :

"Rien ne saurait définir le triomphe remporté par l'honorable M. Brodeur, cela touchait au délire. Les applaudissements se prolongèrent longtemps avant que l'orateur suivant put parler. (Même succès que M. Lemieux, même veste aussi !

"L'Etat, l'Eglise et le peuple, dit le député Stephens, doivent s'unir pour travailler dans ce sens. La fameuse réforme, c'est l'augmentation des salaires des maîtres et maîtresses, qui ne sont que de 27 centins par jour pour les catholiques et 40 pour les protestants."

Sont-ce le clergé, le surintendant, le conseil de l'Instruction publique qui empêchent l'augmentation des salaires ?

M. Hector Champagne a reçu une lettre de M. J. A. C. Ethier. Notre ami Rieur nous en donnera connaissance la semaine prochaine.

M. Champagne a demandé, mais trop tard, que la ville s'oblige à construire des abris sur la place Jacques-Cartier. Durant deux ans, dans la *Patrie* et le *Journal*, celui qui écrit ces lignes fit une campagne en faveur de cette amélioration. M. Champagne, lui, arrive toujours en retard, quand il n'y a plus de combat à livrer. Il a été entendu l'automne dernier que la ville ferait construire ces abris au printemps.

Il y a eu à la législature, la semaine dernière, un long débat sur l'agriculture. Il s'est dit d'intéressantes choses et des sottises. M. Girard a battu la marche, par un discours où il était dit que "le ministre de l'Agriculture est une souche... dont les racines poussent dans le sol la sève qui doit alimenter le tronc, en remontant jusqu'aux feuilles."

M. Cherrier a parlé de "bouse" et du "diable à son train."

L'hon. M. LeBlanc

Nous sommes très heureux d'apprendre que l'hon. M. LeBlanc, M.P.P., retenu à sa chambre par une grave indisposition, prend beaucoup de mieux.

Nous avons regretté beaucoup qu'il ne fut pas à la Législature lors de la discussion sur l'instruction publique. M. LeBlanc, outre sa longue expérience parlementaire, est un normalien, un ancien instituteur, et connaissant à fond la question, nul doute qu'il l'eût traitée avec beaucoup de talent et qu'il eût produit un grand effet.

Nous souhaitons à M. LeBlanc, à ce grand ami et bienfaiteur des jeunes, au distingué doyen des députés oppositionnistes à notre législature, un complet rétablissement.

CORRESPONDANCE

Les affaires municipales à Ste-Thérèse.

Les agissements de certains conseillers de la municipalité du village de Ste-Thérèse nous laisse entrevoir de près l'établissement d'un gouvernement monarcho-municipal. Le Dr Desjardins, député de Ste-Thérèse, serait le monarque légitimement engendré dans l'esprit de Wilfrid, Cléophas et Théodule, ses plus fidèles acolytes. Ecoutez-bien :

Le conseil du village de Ste-Thérèse avait été convoqué pour le 17 courant aux fins de remplir la vacance créée par le décès d'un de ses membres. Les conseillers Dr H. Deschambault, Edmond Dubois, et Ed. Labouge se rendirent à la salle des séances, mais les conseillers Wilfrid Desjardins, C. Deschambault et Lacroix firent volte-face, et brillèrent par leur absence. Ces vaillants chevaliers du devoir qui devaient ce soir-là proposer un vote de condoléance à la famille de celui qui, quoique mourant était de nouveau nommé maire du village.

Le samedi suivant, 24 du même mois, le conseil était de nouveau convoqué, mais cette fois, à la demande du député S. Desjardins, qui se plut à loger au conseil une plainte formulée dans les termes suivants :

"Je soussigné, D. S. Desjardins électeur municipal du village de Ste-Thérèse vous informe et vous donne avis qu'il y a vacance dans la charge de conseiller dans le quartier Dubois, dans la dite municipalité, par le décès de John Forget, commerçant, élu conseiller le 8 janvier dernier pour le dit quartier Dubois et décédé le 7 février courant : qu'il y a vacance aussi dans la charge du maire pour les mêmes raisons, par la mort de John Forget décédé, qui avait été élu maire le 3 février courant. Par conséquent, veuillez prendre avis de ces vacances et de voir à vous conformer au code municipal de la Province de Québec articles 332-339-340."

L'assistance nombreuse des citoyens de Ste-Thérèse, au conseil, éprouva une seconde fois le même désappointement. Dans l'après-midi du 24 le conseiller W. Desjardins avait daigné cependant se déplacer pour avertir le secrétaire, M. C. Jérôme de ne pas ouvrir la Salle du Conseil qu'il n'y en aurait pas ; parce que le conseiller I. Lacroix devait partir le même soir pour affaire importante et imprévue à Montréal. Le Dr Deschambault à qui le secrétaire venait de communiquer la bonne nouvelle, rencontra le conseiller Lacroix et lui demanda s'il devait s'absenter ce soir et le conseiller Lacroix de lui répondre avec empresse-

**Le Magasin
Populaire
DE L'EST**

1459 5^e CATHERINE
Vallières.

**ATTENTION SPECIALE
AUX COMMANDES PAR
LA MALLE.**

A nos Clients de la Campagne

Nous avons reçu notre nouvelle importation de costumes du printemps qui est des plus chics et des plus élégants. Nous avons le genre Empire et Pony, fait avec jolies jupes amples en beaux tweeds pâles. Nulle part ailleurs vous trouverez rien d'aussi nouveau.

<p>Essuies-Mains 50 doz. de Serviettes en toile carreaütée rouge, bleue et blanc. Valant 6c. Pour 3½0</p>	<p>de large, très pesant. Valant 10c. Pour 7½0</p>	<p>Toile à Nappe 15 pièces de toile à nappe damassée, 54 pouces de large. Valant 35c. 25c</p>	<p>leurs assorties, garnis et non garnis. Valant \$1.00 à \$1.50. Pour . . 10c</p>
<p>Coton à Drap 500 verges Coton à Drap jaune uni, 2 verges de large. Valant 25c. Pour 19c</p>	<p>Nappe à Patron 50 Nappes en toile damassée avec bordu- rouge, 2½ verges de long. Valant \$1.00 pour 89c.</p>	<p>Robes de Matin 25 doz. Robes de matin en flanellette anglaise garanties de couleurs, garnies avec volants et frils. Valant \$2.25. Pour 95c</p>	<p>Costumes de Dames 25 Costumes en tweed foncé assortis de grandeurs. Valant \$7.50 à \$10.00. Pour \$1.95</p>
<p>Coton Jaune 1000 verges de Coton jaune, 36 pouces</p>	<p>Jupes de Robes 50 Jupes en tweed de couleurs foncées. Valaat de \$3.00 à \$5.00. Pour la balance \$1.50</p>	<p>Chapeaux de Dames 10 doz. de Chapeaux en feutre de cou-</p>	<p>Blouses de Flanelle 10 Blouses en flanelle d'opéra de couleur unie et de fantaisie. Valant \$2.50 à \$3.00. Pour \$1.25</p>

P. S.—Un tailleur est attache a l'Etablissement. Tous les tweeds achetés ici seront taillés gratis. Nous vendons aussi les fameux patrons STANDARD de la célèbre Maison N. PIUZE.

Maison Vallières, Coin Ste-Catherine et Montcalm, MONTREAL

ment : non docteur, parce qu'il doit y avoir du conseil et que la séance promet d'être oragense. En voilà un dans le panneau. Vu l'absence des trois conseillers récalcitrants le conseil est ajourné au lundi, le 26, et le soir, encore même supercherie.

En face de cet état de chose, les citoyens intègres et respectables de Ste-Thérèse, se demandent s'il vivront longtemps encore sous un régime aussi despotique, aussi arbitraire. Le conseil du village est-il pour toujours être livré à la merci d'un gouvernement? Subira-t-il longtemps le joug d'un député qui aurait à son crédit l'autorité de faire faire des destitutions et des nominations par le Lieutenant-Gouverneur en conseil!

Les citoyens de Ste-Thérèse ne secouent-ils pas ce joug infâme que leur fait subir certain récalcitrant jaloux aux idées étroites et mesquines, en suppliant le Lieutenant Gouverneur de ne pas faire droit à telle requête pour nomination de conseiller, sans avoir fait au préalable une enquête sur cet état de chose, et rendre pleine et entière justice à qui de droit.

Il est bon pour l'intelligence de la conduite de certains hommes de faire remarquer que le conseiller Wilfrid Desjardins, soit dit en passant beaufrère du Dorteur Desjardins et dont ce dernier reconnaît l'incompétence à des vellités prononcées au siège de la mairie, siège qu'il ne peut obtenir, sans avoir recours au gouvernement. Voilà qui est ignoble en son genre. C'est le comble de l'absurdité et de l'insulte faite gratuitement aux honnêtes citoyens de St-Thérèse.

Réveillez vous citoyens de Ste-Thérèse : ouvrez enfin les yeux à la lumière, et voyez s'il est un acte d'humiliation et de cruauté plus révoltant.

Qui vivra verra.

THERESIEN.

St-Eustache

—Le conseil municipal de notre village n'a pas encore siégé. Les conseillers Primeau, Lecavalier, Binet, Richer, ne se rendent pas aux séances régulières. Pourquoi? Ces bons hommes vont-ils bien longtemps se moquer des contribuables? Vont-ils bien longtemps laisser la situation municipale s'empirer? Le conseil, les contribuables n'ont pas encore pu prendre connaissance du jugement du juge Lavergne. Rien ne se fait et notre village continue à se faire une triste réputation.

Pourquoi MM. Primeau, Lecavalier, Binet, Richer, n'agissent-ils pas comme des hommes soucieux de bien remplir leurs mandats? Pourquoi se feraient encore les instruments de M. Lauzon? Pourquoi ne se rendent-ils pas aux séances? Pourquoi laissent-ils les contribuables dans l'attente? Ils font très mal et leur conduite dégoûte tout bon citoyen.

On dit qu'ils ne siégeront pas avant l'élection du préfet. On parle sérieusement de la candidature de M. B. Beauchamp à ce poste, et ses adversaires auraient besoin du vote de M. G. Lauzon. On prétend que c'est une affaire arrangée par MM. Ethier et Champagne. Nous refusons de le croire. MM. Ethier et Champagne peuvent ils descendre aussi bas pour combattre un adversaire politique en affaire municipale? Est-ce qu'il n'y aurait, à St-Eustache, que M. George Lauzon pour faire le jeu de ceux qui, par haine personnelle, par intérêt politique, refusent de reconnaître les mérites d'un homme et de lui rendre justice? M. Beauchamp est-il capable, est-il digne de remplir les fonctions de préfet? Pas un homme honorable, loyal, juste, pourrait dire : non. M. Beauchamp a l'âge, l'expérience, toutes les capacités que requiert la position de préfet.

M. Primeau est inspecteur d'école, et

nous sommes en droit d'exiger de lui une explication. Sa position lui fait un devoir de parler. S'il était démontré que M. Primeau faisait partie d'un complot contre M. Beauchamp, c'est-à-dire d'un complot de politiciens, nous le dénoncerions plus qu'aucun autre conseiller et nous demanderions sa démission comme inspecteur. M. Champagne est membre du conseil de l'Instruction Publique, et il connaît, il doit connaître les devoirs de tout inspecteur d'école.

Il y a deux mois que le Dr Lecavalier annonce qu'il va donner sa démission comme conseiller. Pourquoi ne l'a-t-il pas encore donnée? Qu'attend-il? Lui aussi occupe une position qui lui commande d'agir honorablement, d'être sérieux. Le médecin ne doit pas être un comploteur de bas étage, et nous espérons que M. Lecavalier ne descendra pas jusque là. On dit : " M. Lecavalier va donner sa démission, puis une heure après, il ira la chercher ; c'est un homme fait comme ça. "

Nous croyons M. Lecavalier trop soucieux de sa réputation pour agir ainsi. Un homme sérieux ne revient pas sur sa décision simplement pour faire plaisir à des amis — surtout très compromettants.

M. Lecavalier sait que pour passer pour un homme sérieux, il faut d'abord agir en homme intelligent, loyal et franc. Au

tremment, cet homme est déconsidéré et on lui colle au front le stigmate indélébile du sépulcre blanchi.

—M. Godfroy Langlois, bonlanger, a épousé Melle Georgiana Deslauriers, de la Pointe-Claire.

Avis Public

Est par le présent donné que les sous-signés Alexandre Rochon, forgeron, tuteur à ses enfants mineurs, et Joseph Savage, curateur à un enfant à naitre du mariage du dit Alexandre Rochon avec Dame Aurélie Miller, de la paroisse de St-Augustin, ont accepté sans bénéfice d'inventaire la succession de Marcelin Savage, de son vivant, cultivateur, de la dite paroisse de St-Augustin.

Ste-Scholastique, 5 mars 1906.

Alex. Rochon, tuteur.
Jos. Savage, C. V.
par D. Léonard, N. P.

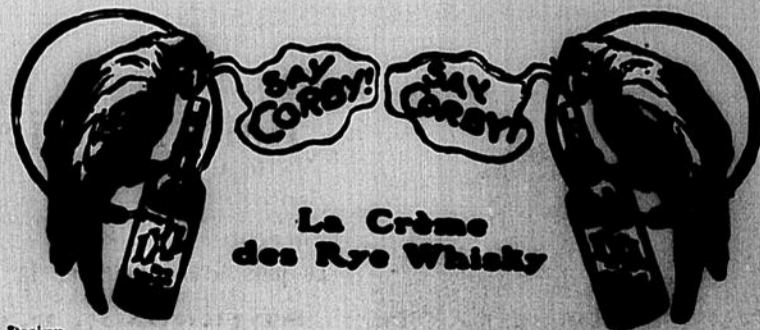
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } COUR SUPERIEURE
District de Terrebonne }
No. 704

Dame OLIVINE LANTHIER,

épouse de Wilfrid Ouellette, voiturier de la paroisse de Ste-Scholastique, district de Terrebonne, a intenté, ce jour, une action en séparation de biens contre son dit époux.

FAUTREUX & FAUTREUX,

Procureurs de la demanderesse.
Ste-Scholastique, 24 février 1906.



LES CIGARES

"Earl Grey"



Font les
délices des connaisseurs.

En vente partout
10c. 3 pour 25c.

DEPOT GENERAL :

P. SIMARD,

SAINT-JEROME

MANUFACTURÉ PAR

Reliance Cigar Factory, Limitée,

5 et 7 De Bresolles, - MONTREAL.

C. ST-LOUIS, Président.

CELESTIN BEAULIEU, Représentant.

TÉLÉPHONE BELL NO 13

B. Beaulieu

Marchand de Gros et Détail

Agence de l'IMPERIAL OIL CO. pour tout le Nord
à très bas prix.

Epiceries, Ferronneries, Meubles, Sellerie, Foin,
Grain, Chaux, Briques, Ciment, Plâtre, Tuyaux en
Grès et en Fer, Tôle, Papier, Peintures, Vitre, Poêles,
Bois de Corde et de Service, Charbon, Attelages simples
et doubles, Chevaux, Voitures, Poudre, Dynamite, etc.

Coin STE-ANNE et ST-GEORGES,
ST-JEROME



Agent pour les POÊLES MOFFAT
Weston, Ont.

Rés. privée : 34 Labelle.

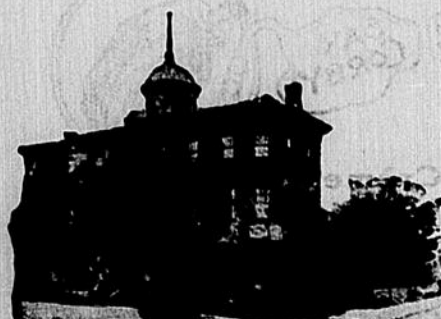
Tél. Bell 61

Regis Guenette

Manufacturier
Entrepreneur, Constructeur

ST-JEROME, Co. Terrebonne, P.Q.

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois de Char-
pente, Bois préparé, Boîtes de toutes sortes.



Telephone Longue Distance 37. B. P. 41.

Hotel Beaulieu

G. A. BEAULIEU, Prop.

Cuisine française. Le mieux aménagé
pour banquets. Attention spéciale pour
les voyageurs de commerce.

Le plus Grand Hotel de la Ville

PRÈS DE LA GARE

ST-JEROME, P. Q.

Spécialité :

Bieres Allemandes Importées.

LA GRIPPE

Qui peut-on rendre responsable de cette CROISSANTE et
EFFRAYANTE MORTALITE qui se repercute
dans tout le vaste Dominion du Canada.

Les hivers canadiens ont toujours été rudes, froids, secs, depuis nom-
bre d'années ; cet air sain purifiait, détruisait les microbes malfaisants de
cette immense région. Que les temps sont changés ! Le climat européen
ainsi que les idées veulent absolument s'implanter dans le Canada. Mais
combien ces brusques changements de température, ce printemps préma-
turé est funeste et néfaste à notre robuste race canadienne, si peu habi-
tuée à ce doux et nouveau climat. Quelles terribles conséquences pour la
recrudescence des maladies infectieuses ambiantes, dont les MICROBES
TOXIQUES, piment sur nos têtes, nous entourent, ressemblant à l'ÉPÉE
LE DAMOCLES, quel est celui qui est le plus à redouter, c'est le BA-
CILLE GRIPPAL, qui cause d'effrayants ravages, si le corps n'est pas
apte à lui livrer bataille, et si l'organisme affaibli ne peut résister à sa
brusque contamination.

Voyons les symptômes précurseurs de la GRIPPE, et recherchons les
MOYENS EFFICACES, PREVENTIFS, pour l'empêcher de nous attein-
dre, de se GREFFER dans notre organisme, et de nous conduire fatale-
ment à la CONSOMPTION.

Il est un fait avéré et prouvé qu'une CONSTITUTION DEBILE, SUR-
MENÉE, dont L'ALIMENTATION EST MAUVAISE, L'HYGIÈNE NE-
GLIGÉE, est apte à toute CONTAMINATION MICROBIENNE-AM-
BIANTE.

Que ressentons-nous au début de la GRIPPE ? — Eternuements consé-
cutifs, congestion des Méninges, inflammation de la gorge, frissons de fiè-
vre, respiration difficile. Puis cette toux nerveuse et emphyseuse, cette ex-
pectorations nauséabonde ; ce sont les complications et les INFECTIONS
SECONDAIRES DE LA GRIPPE, qui amènent la BRONCHITE, la
PNEUMONIE, la BROCHO-PNEUMONIE, la PLEURESIE, puis l'organism-
e s'affaiblissant de plus en plus, nous voyons s'engendrer, se greffer cet-
te longue et TERRIBLE MALADIE, la CONSOMPTION, la PESTE
BLANCHE ou TUBERCULOSE qui dépeuple le tiers de notre population.

Que devons-nous employer pour enrayer, pour combattre la Grippe et
sa suite de maladies microbiennes infectieuses et complètement fatales??!

Nous devons nous tenir constamment dans un état de santé propre à
résister à toute contamination, remplacer méthodiquement nos forces per-
dus ; récupérer la déperdition, l'usure de nos muscles, de nos cellules vi-
tales par une MÉDICATION PURE, bien composée, qui contient des subs-
tances primordiales reconstituantes, régénératrices, détruisant en même
temps les MICROBES de notre organisme.

Quelle est, au Canada, cette PRÉCIEUSE MÉDICATION ? — La seule
et unique, capable d'être un aliment d'épargne pour soutenir la bonne san-
té, pour détruire les MICROBES, les BACILLES DE LA GRIPPE, c'est
le VIN PHOSPHATE AU QUINQUINA DES BR. PP. TRAPPISTES
D'OKA, qui lui seul renferme pour base du VIN NATUREL, du PHOS-
PHORE désinfectant par excellence, des SELS CALCAIRES, des BASES
ALCALINES qui reforment les cellules tuméfiées, usées ; cicatrisant les
CAVITES, les CAVERNES ; la QUININE, le vainqueur de la fièvre. En-
fin, ce VIN PHOSPHATE AU QUINQUINA est le SEUL RÉGÉNÉRA-
TEUR DU 20^e SIÈCLE, l'unique tonique et réformateur des cellules respi-
ratoires et Bronchiales ; le PREVENTIF et le RECONSTITUANT des
MALADIES ORGANIQUES et INFECTIEUSES.

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER, c'est FERMER LA POÛTE À L'E-
CRASANTE MORTALITE AU CANADA.

Demandez toujours la bouteille d'origine avec le Cachet Médaille des
Trappistes et la Croix Blanche sur l'étiquette.

Surtout défiez-vous des nouvelles et nombreuses imitations. Il est spé-
cialement recommandé par les sommités médicales à cause de son efficacité
et des merveilleux résultats obtenus.

LA CIE CADIEUX & DEROME

18 et 20 RUE NOTRE-DAME OUEST, Montréal.

Les Almanachs pour 1906

L'Almanach du Peuple Illustré

Le plus grand des almanachs cana-
diens français publiés, copieusement
illustré 0.10
Franco 0.15

L'Almanach Hachette

Petite encyclopédie de la vie prati-
que. Edition simple, 600 gravures.
Broché, 40 cts ; Cartonné, 50 cts ;
Reliure cuir, 75 cts. Ajouter 7 cts
pour recevoir franco.

Almanach du Drapeau

Publié par les éditeurs de l'Almanach
Hachette. Edition simple. Broché,
40 cts ; Cartonné, 50 cts ; Reliure
cuir, 75 cts. Ajouter 10 cts pour
recevoir franco.

— Edition complète. Reliure toile, 95
cts. Ajouter 10 cts pour recevoir
franco.

Almanach Vermot

Grand format, in-4°, nombreuses
gravures, Lectures intéressantes et
récréatives.
Broché 0.40
Relié 0.55
Ajouter 15 cts pour recevoir franco.

Grand Almanach Populaire

In-4°. Grande variété de matières,
nombreuses illustrations.
Broché 0.40
Franco 0.55

Almanach Illustrés à 15 cts chacun

Des Familles chrétiennes. — De la
Jeunesse et des Familles. — Illustré
des Familles — Des Enfants de la
1ère communion. — De la Jeune Fille
chrétienne. — Du Jardinier. — De la
Bonne Cuisine. — Des Gasconnades. —
Du Savoir Vivre. — Des Devinettes. —
De Notre-Dame de Lourdes. — De
l'Ouvrier.

TEL. BELL EST 2159 Entrée Privée 2134 St-Laurent.

RESTAURANT SHAMROCK

No. 2138 rue St-Laurent

Près du C. P. R.

MILE-END.

J. Alex. Shianick, Prop.

Hotel du Parc Labelle

H. Beaudry & Cie.

SAINT-JEROME, P. Q.

NOS MAISONS DE SAINT-JEROME

La MAISON LAFLAMME

GROS ET DETAIL

Vins, Liqueurs, Epiceries
DE TOUS GENRES

FARINE, GRAINS, FOIN, MOULÉE.

Aussi : FERRONNERIE, PEINTURE,
HUILE, VERNIS, VITRES, Etc.

Spécialités de LIQUEURS, THE, CAFE

Agences pour les meilleures maisons de commerce.

Marchandises pour tous les goûts.—Qualités supérieures et
et prix défiant toute compétition.

AGENT POUR LE CELEBRE CARBURE DE CALCIUM POUR
LE GENERATEUR AU GAZ ACETYLENE.

Même prix qu'à Montréal.

*Consommateurs du district de Terrebonne ne manquez pas
de venir nous faire une visite avant d'aller ailleurs.*

—Pourquoi les marchands du nord iraient-ils s'ap-
provisionner ailleurs quand nous leur offrons
quantité de marchandises à un prix plus bas qu'à
Montréal.

Venez nous voir

Chs. E. LAFLAMME

Rue Labelle, SAINT-JEROME



LA MAISON J. D. Guay

Successeur de la Maison
J. A. RICHARD

A SAINT-JEROME

**Marchandises Sèches, Chapeaux, Chaussures,
Fourrures, Hardes Faites,
Bijouteries, Etc.**

DÉPARTEMENTS REMPLIS DE STOCK POUR TOUS
LES GOÛTS ET TOUTES LES DEMANDES.

Le plus grand Magasin Départemental
DU DISTRICT DE TERREBONNE

SIX DÉPARTEMENTS AVEC AMÉLIORATIONS
DES PLUS MODERNES.

NOUS IMPORTONS NOUS-MÊMES NOS MARCHANDISES DE
L'EUROPE. DERNIÈRE MODE, QUALITÉ SUPÉRIEURE
ET BON MARCHÉ. TAILLEUR ET MODISTE À
LA DISPOSITION DES CLIENTS.

Agence de la manufacture Semi Ready, de la célèbre marque Progress
Brand, pour hardes faites, et de la Slater Shoe Co., pour les chaussures.

Clients des comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes, pourquoi aller
acheter à Montréal? Pour payer plus cher? Songez à vos frais de trans-
port.

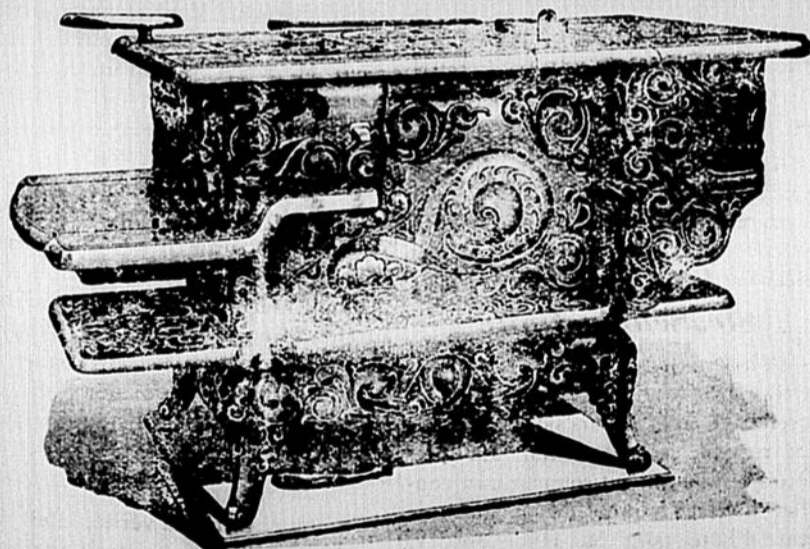
Encouragez les maisons de votre district et vous économiserez 10 %
sur vos achats.

VENEZ NOUS VOIR.

S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

POELES DE CUISINE ET AUTRES,
COURROIES POUR MOULINS,
SCIES RONDES, DYNAMITE,
FERRONNERIES, PEINTURES, VERNIS,
FAIENCE, POTERIE VERRERIE,
FERBLANTERIE, ETC., ETC.



Chaque poêle vendu est accompagné d'un certificat au sujet de la qualité et
de la cuisson.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ELECTRIQUES de qualité supérieure pour 25c.

BICYCLETTES **RED BIRD**, de Brantford, Ont.

Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture prépa-
rée, etc., au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE. ST-JEROME

La Maison P. Simard

EPICERIE DE GROS ET DETAIL

IMPORTATEUR DIRECT DE

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, ETC.

Controle les meilleures marques de Brandies, tels que :

CESAR COLLIN, COUSIN & FRÈRE, HAMEL GENTIBERT,
GUIMOND & FILS, ETC. GRAND CHOIX DE SCOTCH
JOHN DEWAR KILMARNOCK, McARTHUR, HUGH
McADAM & CO., RHUM ST-GEORGES, BLACK JOE,
LES GINS DE KUYPER, MELCHERS. GRAND CHOIX
DE VINS PORT, CHERRY, CLARETS.

Tous les produits de la maison BARTON & GUESTIER.

VIN GINGEMBRE, en caisse et au gallon.

Beau choix de Liqueurs Françaises, tel que :

CHARTREUSE JAUNE ET VERTE, BÉNÉDICTINE, CREME
DE MENTHE, CREME DECACAO, CURACAO, SHERRY
BRANDY, ANISETTE, MARASCHINO, ETC.

**Les Epiceries sont de première qualité,
à des prix raisonnables.**

Cette maison rivalise avec avantage avec les grandes
maisons de Montréal pour les prix et la qualité de ses mar-
chandises.

Les hôteliers et le commerce en général épargnent de
l'argent en faisant affaire à cette maison. Un soin tout
spécial à bien servir les clients. Tout le monde y est traité
sur le même pied.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Echos du District

A Saint-Jérôme

—La cour de Circuit, dans et pour le comté de Terrebonne, siègera à Saint-Jérôme, les 10 et 12 du courant, sous la présidence de l'honorable juge H. T. Tascnereau, trente-sept causes sont inscrites sur le rôle :

Matthew Bell vs E. Houle et Cie, Edmond Grignon vs André Groulx, Edmond Leroux vs Mastai Leroux, Mastai Leroux vs Edmond Leroux, Joseph Boivin vs la Cie du C. P. R., Louis Boudrias vs la Cie du C. P. R., Joseph Ouellette vs la Cie du C. P. R., Charles Asselin vs la Cie du C. P. R., J.-Bte Michauville vs G. Anastase Bastien, Marie Louise Bélisle vs Adrien Labonté, Annie Maddon vs Napoléon Fournelle, Félix Paquin vs Jos Henry Kelly, Joseph Groulx fils vs Delphis Richer, Pierre Hector Pepin vs L. Villeneuve et Cie, William Moore vs E. W. Cattley, Gédéon Gohier vs Antoine Ethier, H. H. Ethier et al vs Chs. Ed. Constantin, Alexandre St-Louis père vs Hermas Poirier, Delphis Richer vs les commissaires d'écoles de Ste Adèle, Augustin St Pierre vs Joseph Vannier, Ludger Huot vs Napoléon Lajeunesse, Renaud, Brunelle, W. F. Heney, C. L. Lacasse, Valiquette, Lachaine, mis-en-cause, Beaulieu, Giroux, Legault opp. Beaulieu, contest. Félix Paquin vs Jos H. Kelly, Gauthier, Desforges, Villeneuve et Cie, C. L. Corporation ville St-Jérôme, Avila Ouimet, Dame Marguerite Derouin, Jos Massis et al, Clément, Bellefleur, Rév. P. D. Filion, C. L. Scierie Ste-Agathe Limoges, Corp. Séminaire Ste-Thérèse E. L. Joseph Boisvert, Dame D. Raymond et vir, Félix Carrière, Léon Demers, Isidore St-Germain, Danil Robert Collège des Médecins, Dame E. Dudevior et vir, Adélarde Labelle, Hormidas Brouillette, Félix Paquin, Magloire Bisson.

—Frs D. L. de Villemure, commerçant de notre ville, est de retour d'un voyage d'affaires à Boston.

—Notre excellent ami, M. Remi Mailhot, conserve dans un local, un phénomène : deux jeunes cochons parfaitement conformés dans toutes parties du corps et n'ayant qu'une seule tête.

—M. J. V. Léonard, avocat de notre ville, vient d'être nommé auditeur des comptes de la Corporation du Canton Wolfe.

—Le Dr J. Lecavalier, de Saint-Eustache, était à St-Jérôme jeudi dernier.

—Notre équipe locale de hockey est allée rencontrer le club Victoria de La chute dimanche sur le patinoir de Ste-Scholastique.

Les deux clubs étaient à peu près d'égal force ; la partie a été très vive et très intéressante. Une trentaine de citoyens de St-Jérôme, accompagnaient notre club qui était composé des joueurs suivants :

Attaque : R. Brissette, Hennessy, H. Parent, R. Leray ; Point, A. Langlois ; Cover Point, H. Lesueur ; Buts, H. Matte.

Malgré la partialité évidente du referee en faveur des Victoria, disent les joueurs d'ici, la victoire n'est pas moins restée au club St-Jérôme par 3 contre 2. Le Victoria et le St-Jérôme avaient chacun deux nouveaux joueurs.

Les juges étaient MM. J. Dunnigan et Joannisse ; Chronomètre : Morgan. Referee : J. Fortier.

—M. et Mme Arthur Lemieux, de Chaudière Curve, étaient en visite chez M. Dunnigan, la semaine dernière.

—M. J. Bte Decarie est parti hier pour Ottawa pour la session parlementaire.

—M. Hector Labelle a été appelé à Montréal ces jours derniers au chevet de son frère, Avila, dans un état lamentable.

—Les citoyens de St-Jérôme qui sont en état de faire un placement heureux et profitable feront bien de profiter de la présence de M. Olivier dans notre ville.

Il vient nous offrir l'avantage de souscrire au capital-actions de "La Sauvegarde", une compagnie d'assurance de vie, essentiellement nationale, qui a déjà donné des preuves d'un succès considérable dans toute la province de Québec.

Nous espérons que St-Jérôme saura apprécier l'avantage d'un placement de ce genre.

Labelle

—Mme J. A. Perrault a donné naissance à une fille : Marie-Mercedes Gilberte. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Beaudard.

—M. Bouthiller s'est fracturé un pied.

—Pas de quorum à la dernière séance du conseil.

Au Nominique

—Un comité d'action pour promouvoir les intérêts de la colonisation dans le nord vient de se former.

A la tête du mouvement, on remarque MM. les curés Eugène Corbeil, Gémier et Cadioux, les Révds. P. Chanoines, M. Proulx, le Dr Brisson, M. Carufel, le Dr Grignon, de Ste-Adèle ; J. N. Castonguay, du département des Terres de la Couronne ; Gustave Boyer.

Le principal objet en vue est de travailler à populariser l'industrie laitière et l'élevage du porc à bacon auxquels se prête si favorablement la région de la Lièvre en particulier. On désire aussi jeter la première semence de l'éducation forestière.

Ste-Thérèse

—M. M. Dubois, gardien de la banque Molson, a été assez grièvement blessé au bas de l'abdomen par son cheval, qui dans une douce étreinte faillit lui faire perdre la vie. M. Dubois n'aime guère ce genre d'affection.

—Mlle Clarisse Waddell s'est infligé une longue et profonde blessure au poignet en tombant avec un vase en cristal qui se brisa entre ses mains.

—Comme il serait long d'énumérer les noms de tous les nouveaux-nés qui nous sont arrivés depuis le commencement de 1906 disons de suite que le nombre des nouveaux baptisés s'élève à près de trente depuis le 1er janvier.

—Dimanche dernier, le 26 février. Dans la salle académique du Séminaire. Une intéressante Conférence nous a été donnée par le conférencier agricole bien connu, M. Damien Leclair de Ste-Thérèse. Le sujet "l'industrie du beurre et du fromage" qui intéressait principalement les cultivateurs eut pour effet d'en attirer une foule qui brillait par son absence.

L'Angleterre est comparée à un gouffre immense qui reçoit les produits de toutes espèces et de toutes nations. En conséquence il n'est pas facile aux producteurs étrangers de conquérir une première place sur le grand marché anglais parmi cet immense concours de toutes nations. Le Danemark pourtant détient cette place avec ses produits de beurre et de fromage depuis nombre d'années au détriment même de la Province de Québec dont les produits sont d'aussi bonne qualité. La Province d'Ontario arrive aussi une des premières dans le même genre de production. Pourquoi cela ? Le

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

fumées
universellement

conférencier en donne la raison et suggère un remède efficace contre cette concurrence qui nous cause tant de préjudice.

—Le cercle des jeunes gens du village se prépare à donner une représentation vers la mi-carême dans la salle du Séminaire.

—Mardi dernier, Mlle Lætitia Roland de Montréal accompagnée de sa jeune sœur et de M. Leduc E. E. D. étaient les hôtes de M. Procul Pich. Mlle Lætitia n'a rien perdu de sa belle voix de soprano.

—Notre brave concitoyen Gédéon Cyr s'est fait amputer deux doigts en travaillant sur les machines chez Damase Lesage.

—M. Joseph Desjardins, de Ste-Thérèse, en saisissant les tenailles qui devaient transporter un morceau de glace dans sa voiture, lui fit lâcher prise et tomba à l'eau ou la glace avait été enlevée en face de Ste Rose. Ses compagnons le sauvèrent de ce bain forcé, au moyen d'une gaffe.

—Des circonstances incontrôlables firent ajourner la séance annuelle qui se donne le mardi gras au séminaire. Afin de ne pas laisser passer cette fête inaperçue, les élèves ont fait un peu de musique et M. le supérieur se prêta de bonne grâce à leur parler d'un voyage qu'il fit aux Antilles, l'an dernier.

—La retraite annuelle est prêchée par les Révds Pères Gavari et Legault O.M.I.

—Marie Dumoulin s'est fracturé un bras en tombant dans sa cave.

—Enfin nous avons un . . . m . . . Nous avons enfin un . . . Mai . . . re . . . un maire !! Le Docteur Desjardins, . . . je voulais dire son beau-frère Wilfrid Desjardins !

Ste-Scholastique

—A la séance du conseil de la paroisse présidée par M. A. Carrière, tous les conseillers étaient à leurs sièges. La salle était remplie de spectateurs. La première question qui fut soumise aux conseillers a été la requête demandant une licence d'hôtel pour M. Hyc. Fortier. Aussitôt après la lecture de cette requête, M. le curé a pris la parole pour éclairer les conseillers sur leurs devoirs. M. Hyacinthe Fortier a présendu que son hôtel avait toujours été tenu d'une façon irréprochable et qu'en lui refusant sa licence le conseil causera un dommage considérable à un contribuable qui a toujours payé de fortes taxes. M. Dérosier prit la parole pour solliciter l'obtention de sa licence. M. Dérosier propose, secondé par M. L. Briébois, que les licences soient accordées aux deux

requérants, pour cette année. En amendement, il est proposé par M. Jos. Gratton, que les certificats de licences ne soient pas accordés. M. A. Neveu seconde. M. O. Ouellette est en faveur des certificats.

Ensuite, M. Gédéon Bigras, président de la société d'agriculture, présente une requête, signé par la grande majorité des contribuables de cette paroisse, demandant de lui accorder un bonus de \$1500, par versement de \$150 par année. Après lecture de cette requête et des noms qui l'accompagnent M. Bigras prit la parole pour appuyer sa requête. M. le curé fit quelques remarques. M. Adolphe Lebrun a aussi parlé longuement sur le projet et a été très applaudi. M. Jos. Grignon, approuva leurs remarques. M. A. Neveu propose que le bonus de \$1500 soit accordé par versement de \$150 par année, à condition que les dites bâtisses soient construites dans les limites du village. M. Jos. Gratton seconde et la motion est adoptée à l'unanimité.

Ont été nommés inspecteurs de voirie : MM. Wilfrid Drapeau, Nelson Carrière, Edmond Carrière, Théodule Thibodeau, Janvier Lalonde, fils, Her. Lagarde, Hubert Desroches, Delphis Rochon, Pierre Dicaire, Wilfrid Leblanc, Léon Desjardins, Aldéric Truileau.

Inspecteurs agraires : MM. Jos. Carrière, Andrew Miller, Félix Danis, Pierre Campeau.

Auditeurs : MM. Pétrus Fortier et Zéphir Neveu.

A la dernière séance du village, M. Simon Cyr propose, secondé par Philéas Savage, que les cinq licences soient accordées. M. Wilfrid Gratton, secondé par M. Paul Vermette, propose en amendement que la licence pour l'hôtel C. P. R. ne soit pas accordée. Le maire s'est montré très sévère pour les hôteliers et les a avertis d'avoir à se conformer aux règlements. Sans être un buveur d'eau, son honneur le maire veut sévir contre les abus alcooliques que l'on déplore tous les jours.

—Faites-vous imprimer des en-têtes de lettres et enveloppes, cela vous revient moins cher que de les acheter au détail, chez J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme, P. Q.

St-André d'Argenteuil

M. l'avocat MacKay est décédé à Montréal, ses funérailles ont eu lieu ici, jeudi. M. MacKay était un avocat bien connu dans le district de Terrebonne. Il a occupé dans plusieurs causes importantes. Le défunt était le fils de M. Augustin MacKay, notaire de Ste-Scholastique, endroit où il naquit en l'an 1840. Admis au Barreau en 1869, il se rendait quelques mois après à St-André d'Argenteuil, où il pratiqua sa profession jusqu'à sa mort. Il était doyen des avocats dans le district de Terrebonne.

M. Mackay fut marié deux fois, d'abord à Mlle Adéline Papineau, puis à Mlle Zoé Desjardins.

Dire ou chercher la vérité, c'est dans tous les pays se dévouer sinon aux persécutions, du moins à la défaveur ; et si la conscience de servir sa patrie ne vous en dédommageait, il n'y aurait pas de mélier plus ingrat. LA ROCHE-AYMON.

C'EST BIEN RECOMMANDÉ

Dans les affections persistantes comme dans le traitement des bronchites chroniques, le BAUME RHUMAL est recommandé comme supérieur à tous les remèdes existants. Vous le trouverez en vente dans toutes les pharmacies du Canada.